

## **Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville d'Aubervilliers

**Correspondant :** Direction des Achats et de la Commande Publique, 72, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : [commandepublique@mairie-aubervilliers.fr](mailto:commandepublique@mairie-aubervilliers.fr), adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>

**Objet du marché :** FOURNITURE DE VEHICULES HYBRIDES POUR LA VILLE D'AUBERVILLIERS ANNEE 2020.

**Lieu d'exécution et de livraison :** Centre technique Municipal, 72 rue Henri Barbusse, Ville d'AUBERVILLIERS 93300.

### **Caractéristiques principales :**

Le présent marché a pour objet la fourniture de véhicules hybride pour la ville d'Aubervilliers pour l'année 2020.

Les caractéristiques des véhicules concernés figurent au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P).

Le présent marché est divisé en deux lots comme suit, sachant que chaque lot constitue un marché distinct :

- Lot n° 1: 1 Véhicule léger 4/5 places hybride.
- Lot n° 2: 1 Véhicule SUV 5 places hybride.

Les candidats peuvent soumissionner à un, plusieurs ou tous les lots.

Le marché ne contient pas de tranches.

Le présent marché est passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2020.

Le marché est traité à prix global forfaitaire résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F).

Il s'agit d'un marché sur procédure adaptée passé en application des dispositions de l'article L2123-1 du code de la commande publique, et de l'article 3 du guide des procédures adaptées, approuvé par le Conseil Municipal, le 29 juin 2017.

Il s'agit d'un marché de fournitures.

### **Dispositions particulières :**

#### **Prestations supplémentaires éventuelles (P.S.E ; variante obligatoire à l'initiative du pouvoir adjudicateur)**

Extension de garantie, à compléter dans le cadre de décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F).

Les candidats devront impérativement chiffrer la P.S.E au niveau de l'acte d'engagement et de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire à défaut de quoi l'offre pourra être déclarée irrégulière.

Cette dernière sera levée ou non au moment de la notification du marché, conformément à la décision du Pouvoir Adjudicateur.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Fonds publics de la Ville d'Aubervilliers (ressources propres).

De plus, est prévue une subvention de l'Etat lors de l'achat : un bonus écologique de 2000,00€ et la gratuité des cartes grises pour les véhicules des deux lots.

Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire, conformément aux règles de la comptabilité publique.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué soit à un seul opérateur économique, soit à un groupement d'opérateurs économiques.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

La forme du groupement est libre.

En application de l'article R2142-21 du Code de la commande publique, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ainsi qu'en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés**

**Unité monétaire utilisée : l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Les candidats devront remettre les documents suivants :

- **Le formulaire DC1** « Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants » dûment complété, daté et signé en original ;
- **Le formulaire DC2** « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » dûment complété ;

**Ou**

- **Le formulaire e-DUME ;**

**Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 :**

- Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent marché, effectuées au cours des trois dernières années ;
- La liste des moyens humains et matériels dont le candidat dispose pour l'exécution des fournitures objet du marché.

**Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :**

En application de l'article R2144-4 du code de la commande publique, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira :

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale). Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice s'assurera de l'authenticité de cette attestation, auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus.

Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants (article D 8222-5-2° du code du travail) :

- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois.
- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

Ces documents devront être fournis par le candidat, dans un délai de sept (7) jours, à compter de sa réception de la demande par la ville d'Aubervilliers.

Dans le cas où le candidat ne remettrait pas les documents dans le délai imparti son offre sera rejetée. Dans cette hypothèse, le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement plus avantageuse suivante, sous réserve que ce dernier produise les certificats et attestations requises.

En cas de co-traitance, chaque co-traitant doit transmettre les mêmes documents que ceux mentionnés ci-dessus, à l'exception du DC1 rempli par le mandataire et signé par le(s) cotraitant(s). D'autre part, en cas d'appartenance à un groupe, le candidat est invité à préciser le nom de celui-ci et s'il utilise les moyens de ce dernier.

L'offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (**cf détail article 4.2 du Règlement de Consultation (R.C)**) :

**L'acte d'engagement (A.E.)**, dûment complété, daté, sans aucune modification ni réserve ;

**La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire** (annexe à l'acte d'engagement), dûment complétée, sans aucune modification ni réserve ;

**Une note méthodologique** comportant **uniquement** les éléments suivants **sur la base du cadre fourni**

**Un R.I.B.**

**L'absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus pourrait avoir pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article L2152-2 du Code de la commande publique.**

**Critères d'attribution :** L'analyse des offres sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R2152-7 du Code de la commande publique, en fonction des **critères énoncés à l'article 8.3 - Jugement des offres du R.C.**

Au regard des offres proposées et analysées par application des critères définis à l'article 8.3 du R.C, une négociation pourra être engagée avec les candidats dans les **conditions fixées à l'article 9 du R.C.**

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 18/08//2020 à 16h00

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur :** DBMT 15-20

**Renseignements complémentaires :**

**\* Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil (France) - 7 rue Catherine Puig (au niveau du 206 rue de Paris)  
93100 MONTREUIL, téléphone : 01-49-20-20-00, télécopieur : 01-49-20-20-98.

courriel : [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

**\* Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable.

Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent marché pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification.

Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature du marché.

**Date d'envoi du présent avis à la publication 24/07/2020.**